Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20210208-2021016-DE
le 08/02/2021

SDIS 31 - BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2021016 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 08/02/2021

Objet : Cession à titre gratuit d'un VSAV au profit de l'association Réponses au Sénégal

Nature : Délibérations

Matière : Commande Publique - Autres types de contrats

Date de télétransmission : 10/02/2021 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2021-016.pdf

Annexes :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20210208-2021016-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 10/02/2021

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20210208-2021016-DE
le 08/02/2021

Sapeurs-pompiers
Haute-Garonne

DÉLIBÉRATION N° 2021-016

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	1
QUORUM	3

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, au jour du huit février à quatorze heures, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Jean-Louis LLORCA en date du 3 février 2021.

Etaient présents : LLORCA Jean-Louis, DENOUVION Victor, BOUCHE Joël

Etaient excusés : BAYLAC Sandrine, SIMION Arnaud

OBJET : **CESSION À TITRE GRATUIT D'UN VSAV AU PROFIT DE L'ASSOCIATION RÉPONSES AU SÉNÉGAL**

Vu les articles L-1424-29 et L-1424-30 du code général des collectivités territoriales.

Le président de l'association Réponses au Sénégal sollicite une donation de véhicule auprès du SDIS 31, afin d'assurer ses missions d'aide au développement du Sénégal.

Aussi, il est proposé de céder à titre gratuit le véhicule suivant, pris sur le parc réforme, tel que désigné dans le tableau ci-dessous et réservé à cet effet.

Véhicule	Immatriculation	Marque/Modèle	Date de mise en circulation
VSAV	AJ-822-HK	Renault Master	06/01/2010

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le.10 février 2021, identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

Tél. 05 61 06 37 00 • Fax 05 61 06 37 07
ddsis31@sdis31.fr • www.sdis31.fr
49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20210208-2021016-DE
le 08/02/2021

Cette cession sera effective après régularisation administrative du dossier de cession.

ENTENDU le rapport du président,

APRÈS en avoir délibéré,
Les membres du bureau du conseil d'administration, **à l'unanimité**,

APPROUVENT la cession à titre gratuit du VSAV susvisé au profit de l'association réponses au Sénégal.

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,

Jean-Louis LLORCA

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le.10 février 2021, identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

Tél. 05 61 06 37 00 • Fax 05 61 06 37 07
ddsis31@sdis31.fr • www.sdis31.fr
49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex